

1. METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR LA REALISATION DU DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

I.1. L'EQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire, du bureau d'étude Biotope, a travaillé à la réalisation de ces diagnostics.

- Chefs de projet chargées de la coordination des diagnostics et de la réalisation des consultations et d'épauler l'opérateur local, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, dans l'animation des ateliers thématiques et des réunions du comité de pilotage : Danielle Boivin, Aurélie Carod et Vincent Rufray
- Botanistes ayant réalisé l'expertise botanique, la caractérisation phytosociologique des habitats et de leur état de conservation : Michel-Ange Bouchet et Nicolas Georges
- Entomologiste chargé de l'expertise entomofaune : Thomas Menut
- Hydrobiologiste chargé de la caractérisation des habitats naturels aquatiques et des aménagements hydrauliques existants ou en voie d'être réalisés : Benjamin Adam
- Omithologue, herpétologue et fauniste chargé de la caractérisation des habitats d'espèces pour les oiseaux, les reptiles et les amphibiens, et les chiroptères : Vincent Rufray
- Paysagiste chargé de l'étude des aspects paysagers : Nicolas Georges

I.2. LA DOCUMENTATION

Cette étape documentaire permet de faire le bilan des connaissances actuelles du site et d'orienter en conséquence l'étape de terrain vers la recherche et la caractérisation des habitats et espèces d'intérêt communautaire d'une part, et vers l'établissement du bilan des usages humains et économiques d'autre part.

Sources cartographiques : carte IGN au 1/25 000° n° 2548 OT ; photographies aériennes « Orthophotoplan » datant de l'année 2000 (campagne la plus récente). De plus, l'E.I.D a fournie une cartographie des zones humides de l'étang du Canet.

Sources bibliographiques : a été consulté tout document susceptible d'apporter des informations historiques ou naturalistes : atlas nationaux de répartition des espèces, catalogues de plantes, flores, guides de terrain, listes rouge d'espèces menacées, articles et

publications diverses, études et thèses... Toutes les sources utilisées sont citées dans la liste bibliographique de fin de document.

Sources juridiques : les textes de loi relatifs à la protection de l'environnement sont : les différents arrêtés de 1981, 1993 et 1995 relatifs aux listes d'espèces animales et végétales protégées sur l'ensemble du territoire national, les Directives européennes 79/409 et 92/43 relatives respectivement à la protection des oiseaux et aux habitats et autres espèces de la faune et de la flore sauvage européenne.

1.3. LES CONSULTATIONS

La réalisation d'une enquête auprès des acteurs locaux s'avère indispensable dans le cadre de la démarche concertée prévue par le réseau Natura 2000. Cette phase, basée sur des entretiens individuels est l'occasion de rassembler de précieuses informations pour l'élaboration du DOCOB et du plan de gestion. Elle permet également de poursuivre la démarche d'échanges, déjà engagée dans le cadre des ateliers thématiques, entre les différents acteurs concernés par ce site.

Voici la démarche suivie pour le déroulement des consultations :

- Etablissement d'une liste de personnes à consulter, validée par l'opérateur local (Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération).
- Envoi d'une lettre rédigée par Biotope et signée par l'opérateur local informant la personne à rencontrer du contexte de l'étude et des raisons de cette démarche.
- Réalisation par Biotope d'une grille d'entretien, validée par l'opérateur local, qui servira de support pour guider la discussion sans omettre d'aborder certains aspects ou sujets essentiels pour le document d'objectifs.
- Rencontre avec chaque acteur, dans la mesure du possible : l'entrevue a toujours été privilégiée à l'entretien téléphonique réservé aux incompatibilités d'emploi du temps.
- Rédaction d'un compte-rendu détaillé et envoi d'une copie à la personne concernée pour validation. Permettant à cette personne de vérifier si ses propos ont été correctement transcrits ainsi que de compléter ses dires si nécessaire.
- Intégration dans les documents complémentaires au DOCOB de ces comptes-rendus validés, en respectant une clause de confidentialité. Cette dernière facilite l'expression et limite certaines retenues lors des entretiens.

La phase d'enquête s'avère donc capitale pour établir le diagnostic socio-économique du site. Ce diagnostic consiste à identifier tous les acteurs intervenant sur le site et à établir un bilan des usages, afin de comprendre à terme les logiques socio-économiques et de cerner les flux, les influences des usages sur les milieux et les espèces et les enjeux économiques. Le bilan des usages est illustré à l'aide de l'outil cartographique.